

Publié le 7 mai 2020

Urgence sanitaire et démocratie

Les modèles asiatiques de contrôle social et de restriction des libertés, qui reposent à la fois sur les techniques archaïques de la délation du voisin et sur des outils très sophistiqués d'intelligence artificielle et de stockage massif de données, gagnent à grande vitesse les esprits occidentaux. En France, le projet de loi prorogeant l'État d'urgence, au minimum s'en inspire.

Nous allons avoir nos brigades de surveillance composées de fonctionnaires d'autant plus zélés qu'ils seront irresponsables. Leur création sera couplée à une application de «tracking». Ce «StopCovid» est pour le moment une blquette comparée aux systèmes chinois¹. Il ne donnera d'ailleurs probablement pas les résultats attendus, et il faudra «l'améliorer». Autant dire que nous mettons le doigt dans un engrenage redoutable : balayer la vie privée, le secret médical, la liberté de circulation ; nous serons géolocalisés, pistés, tracés par des outils de traçage sanitaire, de reconnaissance faciale, d'analyse thermique.

Une restriction des libertés sélective

Il n'était déjà plus possible de sortir de chez soi sans sauf-conduit, mais grâce à la «5G», la température d'un citoyen sera prise quasiment à son insu, une alerte sera envoyée à son médecin et à son employeur, il devra regagner son domicile ou gagner une résidence spécialisée. Il sera possible de lui interdire l'entrée dans les lieux publics et les magasins, de le priver de la visite de ses proches, bref de le condamner à un régime de semi-liberté pour un temps indéterminé. S'il enfreint la règle, le système gardera sa trace en mémoire, et gare à l'amende s'il récidive.

Une restriction des libertés, qui plus est tragiquement sélective, inégalitaire. Les frontières restent ouvertes, mais il n'est pas possible d'aller de Paris en Bretagne. Pour se rendre librement de Strasbourg à Brest ou de Marseille à Lille, faudra-t-il désormais passer par Istanbul ou par Tripoli ?

Le supermarché est ouvert, mais pas l'église du village pour la messe du dimanche, pourtant si peu fréquentée. Elle reste interdite, même en respectant les distances de sécurité et les gestes barrières. Deux poids, deux mesures, qui ont conduit le PCD à déposer, pour le symbole, un référé contre la loi. Mais c'est surtout le refus patent de considérer la liberté de culte comme un bien vital, essentiel, et le mépris des autorités religieuses qui sont scandaleux. Les évêques de France avaient proposé un plan respectant les exigences sanitaires générales. Ils ont été éconduits, d'une phrase et sans aucun égard... Devant le tollé qu'ont soulevé

Le supermarché est ouvert, mais pas l'église du village pour la messe du dimanche, pourtant si peu fréquentée.

ce mépris et ces mesures totalement disproportionnées qui ne visaient que les catholiques, le Gouvernement a finalement assoupli sa position. Mais quelle ambiance !

Pendant ce temps-là, dans la foulée, les élus se concoctent une loi d'amnistie préventive : une immunité judiciaire pour les décisions qu'ils auront prises pendant la crise. Si elle couvre aussi les fonctionnaires, quelles seront les voies de recours des citoyens face à l'arbitraire de l'État ? Nous allons regretter le temps du droit de remontrance !

Le virus de la peur

Ce scénario orwellien, à la chinoise, n'est certes pas encore totalement réalisé chez nous, mais, techniquement, il avance. Surtout, il gagne du terrain dans les esprits. Peu à peu, crise après crise, il devient possible culturellement. Hier, c'était la peur du terrorisme qui autorisait le flicage en grand de la population et des restrictions aux libertés publiques. Aujourd'hui, c'est par peur de la maladie et de la mort qu'une majorité de Français semblent prêts à accepter des atteintes encore plus importantes à leurs libertés. La peur de la maladie, le risque, même minime (il faut tout de même le rappeler), d'une issue fatale, leur ont fait perdre tout esprit critique. Ils sont prêts à renoncer à leurs droits les plus élémentaires, et gare à ceux qui contestent. Ils seront dénoncés comme de mauvais citoyens. C'est ainsi que l'on entre tranquillement en dictature, en se serrant les uns contre les autres, à la manière d'un troupeau de moutons qui rejoint la bergerie.

L'enfer est pavé de bonnes intentions. Celles du projet de loi de prolongation de l'état d'urgence sanitaire ne sont pas douteuses. Il n'en est pas moins porteur d'un redoutable état d'esprit politique, un état d'esprit dictatorial. La dictature commence toujours, comme aujourd'hui, par un état d'urgence, peu importe qu'il soit militaire, économique ou sanitaire. La dictature est le plus souvent souriante et peu brutale au départ. Elle apaise les peurs. Elle joue sur le vieux réflexe grégaire, limbique, qui fait que l'on court se réfugier au château ou que l'on se cache la tête dans le sable, et hélas ! aussi, que l'on est prêt à toutes les délations pour peu que l'on échappe au danger.

Aujourd'hui, il n'y a plus de seigneur, et l'homme providentiel n'est pas d'actualité. À l'heure du numérique, le dictateur, c'est le système, l'État, son administration, ses experts, les «hommes de réseaux» qui l'entourent, le courtisent, le manipulent, ses magistrats nationaux ou internationaux et tous les petits chefs qui font du zèle sans réfléchir, ces petits chefs locaux choisis parmi les notables ou les cadres intermédiaires de la société. La dictature est devenue anonyme, procédurale ; ses rouages sont complexes, les chaînes de décisions incompréhensibles pour un non-initié, et seuls des techniciens très avertis peuvent les faire fonctionner. Il en résulte une très grande fragilité du lien social.

À l'heure du numérique, le dictateur, c'est le système, l'État, son administration, ses experts, les «hommes de réseaux» qui l'entourent, le courtisent et le manipulent.

Dans ces conditions, l'épidémie ne menace pas que la santé des corps. Elle menace aussi nos esprits, notre santé politique. Car nos sociétés aussi souffrent de comorbidité. Il n'est pas certain que leur immunité contre les pathologies politiques soit très élevée. La surréaction sécuritaire

qu'elles développent aujourd'hui à l'agression du Covid 19 laisse craindre qu'elles puissent être atteintes du virus de la dictature.

Espérons que cette agression reste bénigne, et souhaitons que les Français développent rapidement des anticorps aux tentations sécuritaires !

Thierry Boutet

Retrouvez cet article sur srp-presse.fr